



Protocole d'accueil des élèves à l'école du Bois du ROY pour la reprise du 2 novembre 2020

Le présent protocole précise les modalités pratiques de fonctionnement des établissements scolaires à compter du lundi 2 novembre 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

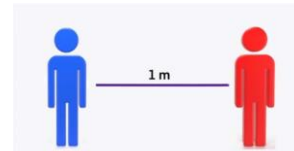
Ce protocole sanitaire renforcé fondé sur les recommandations du Haut Conseil à la santé publique doit nous permettre d'accueillir tous les élèves dans les conditions de sécurité plus strictes au vu du nouveau contexte.

La principale évolution du protocole sanitaire concerne le port du masque obligatoire pour les élèves à partir du CP et le renforcement des règles en matière de brassage. La limitation du brassage est de nouveau requise. Celle-ci est élaborée à l'échelle de la classe. Les mesures pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles ainsi que le traçage des cas et des contacts.

I Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.



II Les nouvelles règles de distanciation physique

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

A l'école élémentaire, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

III L'application des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- À l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant et après chaque repas
- Avant et après les récréations
- Après être allé aux toilettes
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe



Le port du masque

- **Pour les personnels**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire en école primaire.

- **Pour les élèves**

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire ;
- Pour les élèves des écoles élémentaires, **le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.**

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.



La ventilation des classes et autres locaux



L'aération des locaux est fréquente et durant au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

IV Modalités d'entrée et de sortie

A compter du lundi 2 novembre, les classes de maternelle réintègrent leur bâtiment.

Pour éviter des espaces de regroupements, les entrées et sorties des classes de cycle 1, cycle 2 et de cycle 3 sont différenciées.

Légendes :

A : Portail Georges Brassens

B : Portail accès pompier (situé près de l'entrée de l'accueil de loisirs).

C : Portail Lino Ventura.

CLASSES	Portail d'accueil	Horaire accueil du matin	Horaire sortie le midi	Horaire accueil de l'après-midi	Horaire accueil de sortie fin de classe
PS Mme GOURDIN	A	8h35	12h	13h35	16h30
PS/MS Mme SOUCHAUD /PAPIN	A	8h35	12h	13h35	16h30
GS Mme AVRANCHE	A	8h35	12h	13h35	16h30
CP Mme LIGEROT	B	8h35	12h	13h35	16h30
CP/CE1 Mme PIGEAU	B	8h35	12h	13h35	16h30
CE1/CE2 Mme DIDELET	B	8h35	12h	13h35	16h30
CE2/ CM1 Mme THOME	B	8h35	12h	13h35	16h30
CM1/CM2 M LONGVAL	C	8h35	12h	13h35	16h30
CM1/CM2 M DELDYCKE/ Mme PAPIN	C	8h35	12h	13h35	16h30

- **Entrée et sortie dans l'école**

- Respecter les distances
- Ne pas s'attarder devant l'école une fois leur(s) enfant(s) entré(s)
- Respecter **strictement** les horaires échelonnés d'arrivée et de départ

**ENTRÉE
SORTIE**

Un adulte référent sera toujours présent au portail d'entrée.

Les enfants se rendront directement devant l'emplacement balisé au sol de leur classe. En attendant la montée avec leur enseignant. Après s'être désinfecté les mains avec du gel sous la surveillance étroite de l'adulte, ou bien lavé les mains dans les sanitaires, ils rejoindront leur classe.

Afin de limiter le temps de passage aux sanitaires, nous vous invitons à vérifier que votre enfant est bien allé aux toilettes avant son départ pour l'école.

Pour la sortie, après s'être lavé les mains, les élèves se placeront sur leur emplacement à l'extérieur et seront accompagnés à la sortie par l'enseignant.

V Modalités sur les déplacements, les récréations et la restauration scolaire

Les déplacements dans les couloirs se feront dans des règles expliquées à vos enfants (une signalétique sera mise en place) pour éviter le brassage des classes.

Les récréations seront échelonnées et organisées par classes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; les classes se verront attribuer un espace de jeu ; en cas de difficulté d'organisation, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe. **Le nouveau protocole permet des jeux collectifs avec l'attribution de matériel par classe.** Les structures et le billodrome restent accessible à la condition d'un nettoyage fréquent.

La restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels. Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe dans les écoles.

Planning des récréations

CLASSES	Espaces de jeux	Horaire de la récréation du matin	Horaire de la récréation de l'après-midi
PS Mme GOURDIN	1	10h30	16h
PS/MS Mme SOUCHAUD /PAPIN	1	10h	15h
GS Mme AVRANCHE	1	11h	15h
CP Mme LIGEROT	2	10h10	15h
CP/CE1 Mme PIGEAU	3	10h10	15h
CE1/CE2 Mme DIDELET	2	10h35	15h25
CE2/ CM1 Mme THOME	3	10h35	15h25
CM1/CM2 M LONGVAL	2	11h	15h50
CM1/CM2 M DELDYCKE/ Mme PAPIN	3	11h	15h50

VI Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels



Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité locale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

VII Modalités en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève ou un membre du personnel

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

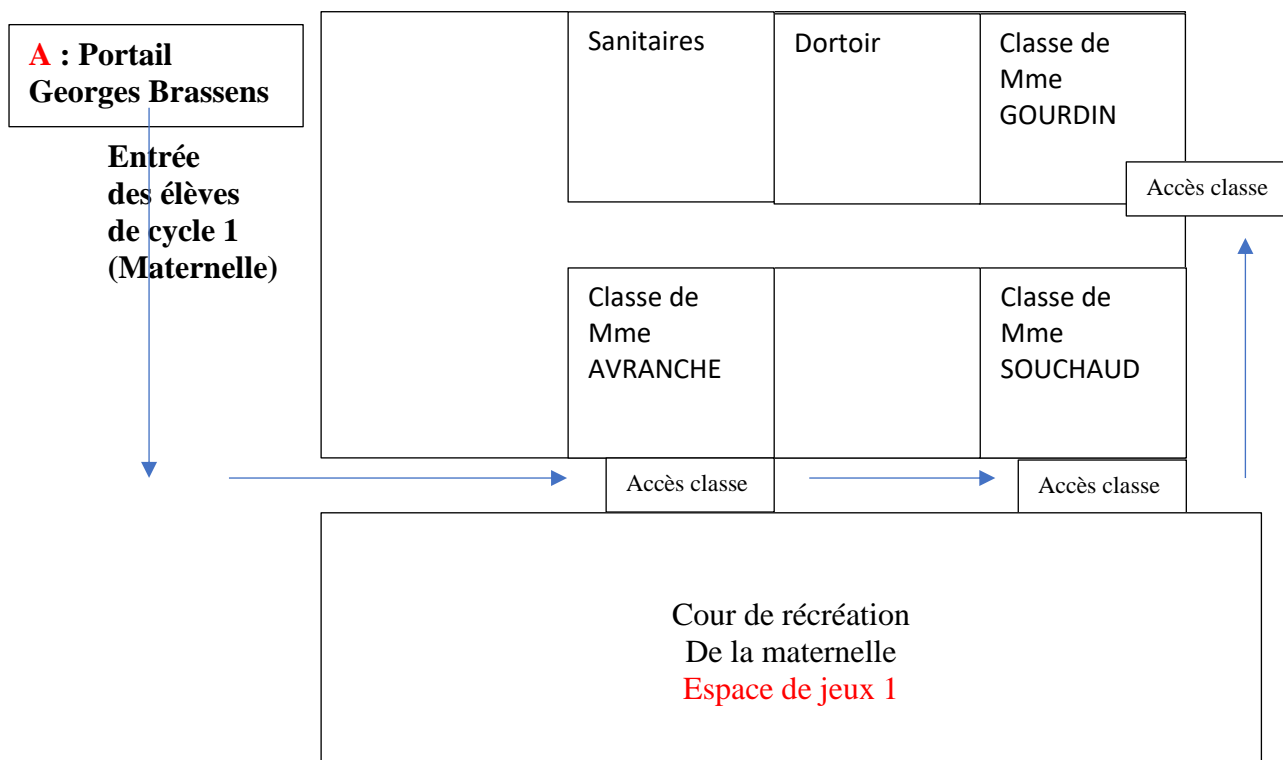
Le protocole actuel prévoit d'isoler le cas suspect. Les parents seront alors appelés pour venir chercher leur enfant. **Chaque famille s'engage à être joignable à tout moment de la journée.**

VIII Votre rôle de parents

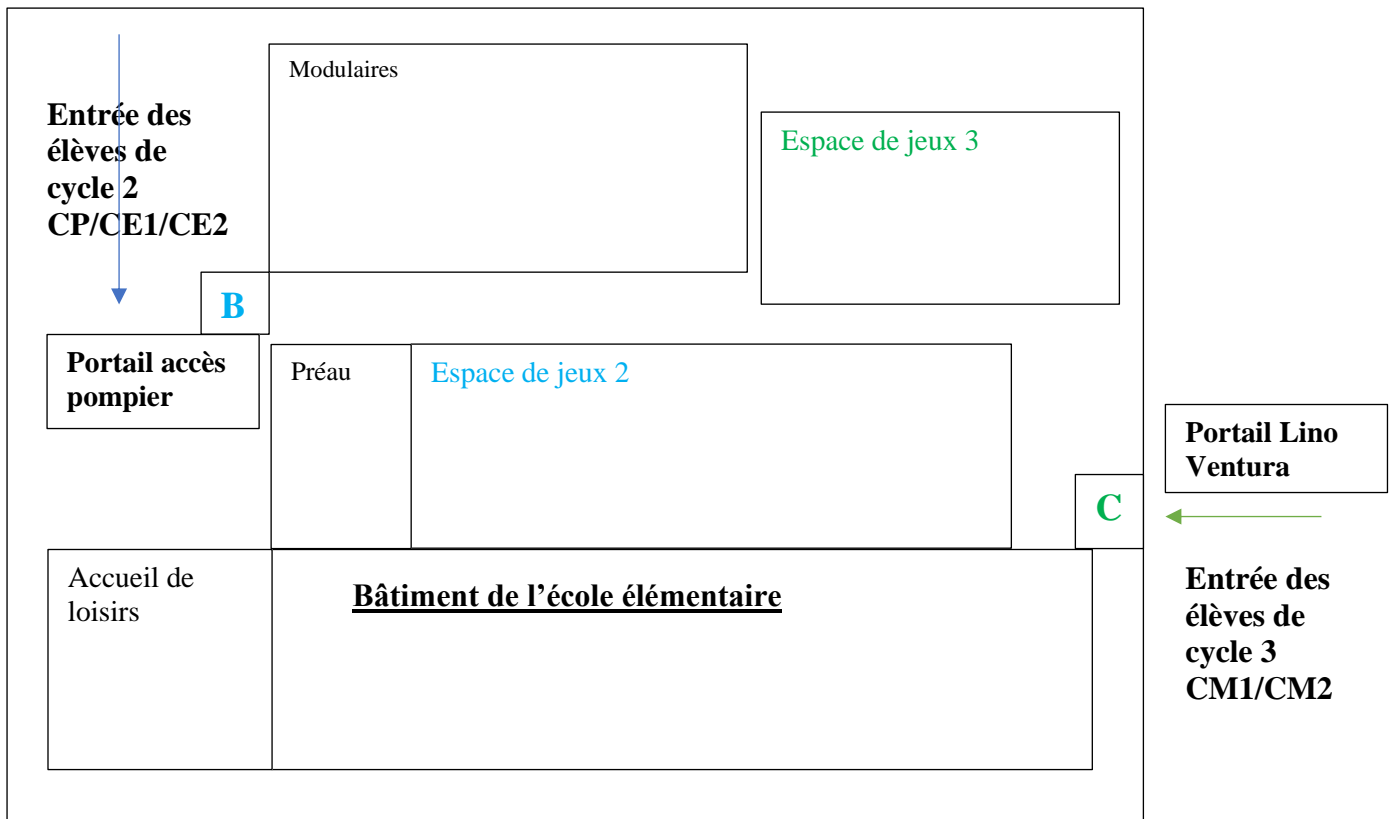
Vous, parents, avez un rôle actif dans l'accueil de vos enfants à l'école, voici donc un résumé de ce que vous avez à penser :

- Surveiller d'éventuels symptômes chez mon enfant (prise de température avant de venir à l'école, **37,8°C** maximum)
- Respecter les gestes barrières et strictement les horaires à l'entrée et la sortie de l'école
- Vérifier que mon enfant a tout son matériel pour le rendre au maximum possible autonome
- Fournir à mon enfant tous les jours une bouteille d'eau et deux paquets de mouchoirs
- Préparer mon enfant à cette rentrée un peu spéciale en lui expliquant bien que l'école ce ne sera pas comme avant le confinement
- Discuter régulièrement avec lui et le rassurer
- S'engager à une fréquentation régulière selon l'emploi du temps donné par l'enseignant
- Remettre à l'enseignant de votre enfant, votre numéro de téléphone et votre adresse mail.

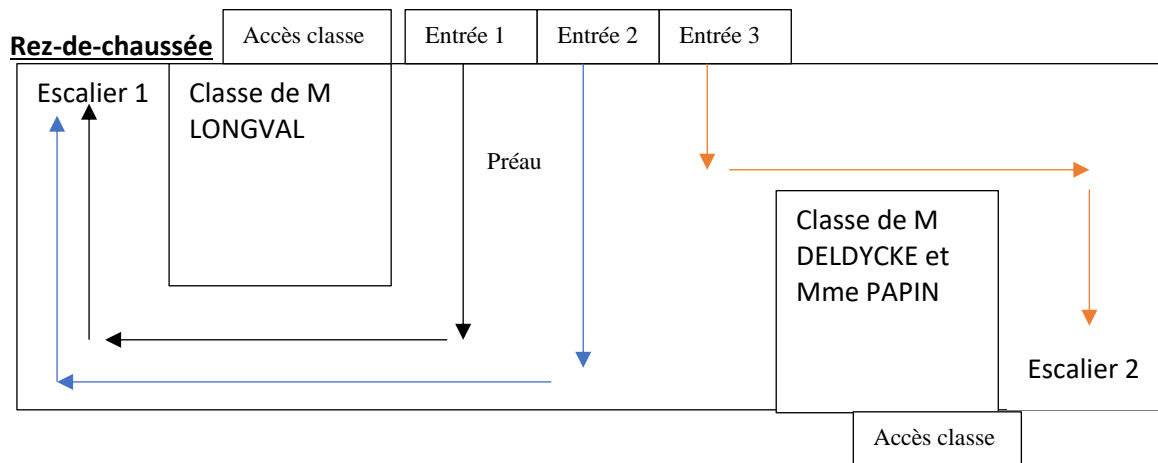
Plan des circulations et des accès aux classes, des lieux d'entrées et sorties et des espaces de jeux (pour les récréations) (Bâtiment de l'école maternelle)



Plan des lieux d'entrées et sorties et des espaces de jeux (pour les récréations) (Bâtiment de l'école élémentaire)



Plan des circulations et des accès aux classes



1^{ère} étage

